



COM-CH-02-00

29/01/2024

Page 1/2

## Charte de publication sur les réseaux sociaux et le site web de l'INAT

### Objectif

La présente charte a pour objectif de définir les principes directeurs, les responsabilités et les procédures liés à la publication de contenu sur le site web officiel et les comptes de médias sociaux de l'Institut National Agronomique de Tunisie. Elle vise à garantir une présence en ligne cohérente, respectueuse et alignée sur les valeurs de l'institut.

### Principes directeurs

#### **1. Cohérence, respect et éthique**

Toute publication doit être cohérente avec la mission, les valeurs et les axes stratégiques de l'INAT. Le contenu doit contribuer à la promotion de l'éducation, de la diversité, de l'inclusion et du respect au sein de la communauté universitaire.

#### **2. Précision et transparence**

La transparence est cruciale dans notre communication en ligne. Toutes les informations partagées doivent être précises, complètes et refléter fidèlement les missions et les valeurs de notre établissement.

#### **3. Confidentialité**

Nous respectons la confidentialité des informations sensibles. Aucune information confidentielle concernant l'institut, ses étudiants, ses enseignants, son personnel administratif et ses partenaires ne sera divulguée en ligne sans autorisation préalable.



